



Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse
Membre de l'Association Européenne de Psychothérapie (EAP)
et du Conseil Mondial de la Psychothérapie (WCP)

Paris, le 30 mars 2009

à **Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN**

Ministre de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative
14, avenue Duquesne. 75007 PARIS

Madame la Ministre,

Comme suite à nos correspondances antérieures, nous nous permettons de vous adresser ci-joint, pour information, une *Lettre* adressée à chacun des Sénateurs, rédigée par l'ensemble de notre Conseil d'Administration, représentant *63 organismes nationaux de psychothérapie et 4 000 praticiens*, certifiés après des études de *niveau bac + 7*.

Nous y rappelons les positions unanimes des psychothérapeutes *professionnels* — dont la loi HPST envisage de « confisquer » le titre, chèrement acquis depuis 30 ans, pour le confier à des professionnels, certes qualifiés... mais *pas dans le domaine concerné de la psychothérapie* proprement dite !

Nous sommes surpris, par ailleurs, que cette nouvelle formulation de la loi ne tienne, semble-t-il, aucun compte des prises de position du Sénat en 2004, effectuées après de longs débats !

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux, et nous sollicitons à nouveau une audience auprès de vos services pour développer ces informations sur la situation *réelle* dans notre pays et dans les autres pays européens et vous remettre tous documents complémentaires utiles.

Dr Michel Meignant
Médecin, psychothérapeute
Président de la FF2P
Représentant l'EAP
au Conseil de l'Europe

Isabelle Crespelle
psychologue clinicienne, psychothérapeute
Vice-présidente de la FF2P
Présidente de la Commission européenne
des méthodes

Serge Ginger
psychologue clinicien, psychothérapeute
Secrétaire général de la FF2P
Président de la Commission européenne
d'accréditation des instituts de formation